



AGENDA

Séances sans public en grande salle des séances et en visioconférence

Lundi 24 mai
Pas de séance

Lundi 31 mai
— 12h30 : réunion de la section Morale et Sociologie (appartement)
— 15h : **Gemma Durand**, membre de l'Académie des sciences et des lettres de Montpellier : Faire un enfant sans père


Lundi 7 juin
— 12h30 : réunion de la section Économie politique, Statistique et Finances (Salon Bonnefous)
— 15h : **Bernard Stirn**, membre de l'Académie des sciences morales et politiques : Naissance et procréation : éthique et droit

Jeudi 10 juin
— 12h30 : réunion de la section Législation, Droit public et Jurisprudence (appartement de réception)



DÉPÔT D'OUVRAGE

J.F. Mattei dépose sur le bureau de l'Académie l'ouvrage de Vincent Le Biez, *Platon a rendez-vous avec Darwin* (Les Belles Lettres, Paris, 2021, 192 p.).

En savoir plus 



LUNDI 17 MAI

Histoire et évolution de la cardiologie interventionnelle

Michel Bertrand, ancien président des sociétés française et européenne de cardiologie

Au cours de la dernière partie du siècle dernier, la cardiologie a vu l'émergence de nombreuses avancées diagnostiques et thérapeutiques, notamment dans le domaine de la pathologie des coronaires. Si la réalisation des pontages aorto-coronaires, réalisés pour la première fois en 1967 aux États-Unis, a transformé le pronostic de patients souffrant d'angines de poitrine ou ayant fait un infarctus du myocarde, cette intervention était relativement lourde, nécessitait une anesthésie générale, l'ouverture du thorax, une circulation extracorporelle et une hospitalisation prolongée. La mise en place, dix ans plus tard, de ce que l'on a appelé la cardiologie interventionnelle, propose une méthode moins agressive. Cette approche, effectuée non par des chirurgiens mais par des médecins cardiologues, va devenir une véritable spécialité dans la spécialité. L'angioplastie coronaire va être le premier geste de la cardiologie interventionnelle. La première est réalisée à Zurich par Andreas Gruentzig le 14 septembre 1977, grâce à un ballon assez artisanal pour effectuer la dilatation d'une sténose de l'artère intraventriculaire antérieure proximale. D'autres expériences sont conduites, notamment à Francfort, puis à Paris, Toulouse et Lille par M. Bertrand en 1979, mais la technique se développe lentement car le matériel n'est pas commode d'utilisation.

La première révolution va survenir avec ce que l'on va appeler le « guide dirigeable » (*steerable guidewire*) qui permet de diriger le cathéter vers les extrémités les plus éloignées. Grâce à cette méthode simplifiée, le nombre de cas d'angioplastie augmente de façon exponentielle. Toutefois, un certain nombre de problèmes reste à régler. Le premier est d'améliorer la sécurité de la procédure : 6 à 10% des patients dilatés sont envoyés en urgence en chirurgie cardio-vasculaire pour un pontage, ce qui impose de pratiquer ces procédures dans un centre disposant de la chirurgie cardiovasculaire. Par ailleurs, 35 à 40% des patients traités développent une resténose à l'endroit dilaté et doivent faire l'objet soit d'une nouvelle dilatation, soit d'un pontage coronaire.

La deuxième révolution de l'angioplastie coronaire fut le *stenting*. Le stent coronaire est né du fruit du hasard et de la rencontre de deux Suédois vivant à Zurich : l'un, Hans Wallsten, est un industriel fabriquant du matériel d'imprimerie, l'autre, Ake Senning, est un chirurgien thoracique. La première implantation chez l'homme est effectuée à Toulouse par Jacques Puel en mars 1986 chez un patient porteur d'une lésion de l'artère interventriculaire antérieure proximale. Toutefois, après de premiers essais concluants, il apparut que le stent, véritable corps étranger dans la circulation, pouvait déclencher une thrombose. Ainsi, 15% des cas suivants développèrent une occlusion thrombotique malgré l'administration de puissants anticoagulants. Ce fut grâce à l'attention portée aux résultats d'une équipe marseillaise, conduite par P. Barragan, qui ne déplorait aucune thrombose de stent, puis par des essais randomisés conduits simultanément en Allemagne et en France par M. Bertrand, qu'un traitement anti-agrégant plaquettaire (combinant aspirine et ticlopidine) permit d'éliminer presque complètement la thrombose de stent. Dès lors, commença une véritable « stentomanie ». Enfin, la troisième révolution dans l'histoire de la cardiologie interventionnelle coronaire fut la disparition de la resténose grâce à l'habillage des barreaux de la prothèse par un polymère imprégné d'une substance antiproliférative.

L'angioplastie avec stent a révolutionné le traitement des syndromes coronaires aigus : le pronostic de l'infarctus du myocarde a été très amélioré et la mortalité à la phase aiguë est passée de 30 à 4%. Aujourd'hui, la cardiologie interventionnelle est la méthode la plus utilisée et celle préférée des patients : elle ne nécessite pas l'ouverture du thorax, pas d'anesthésie générale, pas de circulation extracorporelle, pas d'infection post-opératoire, a une hospitalisation de courte durée (1 à 2 jours) et est nettement plus économique (4438 € pour une angioplastie avec pose de stent contre 14 260 € pour le pontage aorto-coronaire). En 2018, 189 000 angioplasties avec stent ont été réalisées en France. La cardiologie interventionnelle s'inscrit dans une évolution médicale importante qui consiste à remplacer un geste agressif par une technique simple, peu invasive, ambulatoire et moins coûteuse. À l'issue de sa communication, M. Bertrand a répondu aux questions et observations que lui ont adressées **A. Vacheron, D. Andler, J.C. Trichet, P.A. Chiappori, X. Darcos**.

DANS LA PRESSE ET SUR LES ONDES

Mercredi 5 mai, **Olivier Houdé** a donné la conférence « *Qu'avons-nous appris sur la psychopédagogie depuis Maria Montessori ?* » lors d'un webinaire organisé par l'Institut Supérieur Maria Montessori [▶](#)

Mardi 11 mai, **Jean-Robert Pitte** était l'invité de l'émission « Autour de la question » sur *RFI* pour répondre à la question « *À quoi sert la géographie ?* », qui est aussi le titre du colloque qu'il prépare pour célébrer le bicentenaire de la Société de Géographie dont il est le président. L'académicien, en compagnie de Sylvie Brunel, est revenu sur la perception de la géographie, une discipline mal aimée et parfois délaissée depuis que notre monde est entièrement balisé, cartographié, exploré. Or, à l'heure où nous sommes tous géolocalisés, mondialisés et où la géographie semble à portée de clic, Jean-Robert Pitte a défendu une approche sensible du monde qui nous entoure, des lieux et des milieux, au niveau local comme au niveau global pour éclairer le passé, le présent et le futur (50' [▶](#)).

Le magazine *SAY, intelligences économiques* [▶](#) consacre un volet de son numéro d'avril à décrypter « Le monde d'après » aux États-Unis, tant du point de vue économique que géopolitique. **Thierry de Montbrial** y donne un long entretien intitulé « *Une Sainte-Alliance des démocraties libérales* » (pp.90-94) dans lequel il analyse l'avenir des relations Europe-États-Unis sous la présidence de Joe Biden. Selon lui, « *la prise de distance de l'Europe avec les États-Unis est inévitable, parce que la priorité étasunienne demeure la Chine, qui dispose de tous les atouts pour devenir la première puissance mondiale et que « le projet américain non encore formulé explicitement consiste à transformer l'Alliance atlantique en une sorte de Sainte-Alliance des démocraties libérales – au sens large – contre le collectif des États autoritaires et illibéraux au premier rang desquels la Chine* ». On ne peut considérer que la déclaration d'intention de Joe Biden de revenir dans les accords de Paris ou la détente dans les relations commerciales augurent de vrais rapprochements avec l'Europe : Les États-Unis reconsidéreront leur politique énergétique à l'aune de leurs intérêts à long terme tout comme ils sauront protéger leurs entreprises et empêcher un rachat si cela affectait leurs intérêts stratégiques. En face, les Européens, qui renâclent à aller vers une politique fiscale cohérente, sont désunis et voient le Royaume-Uni envisager un cadre fiscal à son goût...

Philomag, mercredi 12 mai, a demandé à **Claudine Tiercelin** d'évoquer le philosophe Jacques Bouveresse qui était son collègue au Collège de France et dont elle se sentait très proche : « *Il ne peut y avoir de rationalisme sans une bonne dose d'ironie* », **hommage de Claudine Tiercelin à Jacques Bouveresse** [▶](#). Jacques Bouveresse était l'un des héritiers de la tradition française du rationalisme – Vuillemin et Granger –, qui s'était tôt formé à la philosophie analytique anglophone, cultivant dans tous les domaines du savoir, quel que soit l'objet décortiqué, la rigueur éthique, l'élégance et la complexité des analyses. Il est resté un défenseur de la raison, convaincu de la nécessité de sa « *reconstruction* » – à laquelle il avait consacré un colloque avec Claudine Tiercelin au Collège de France – ainsi que des Lumières, tout en étant conscient de leurs limites, et malgré son rejet du culte du progrès. De ce grand lecteur de Musil et Karl Kraus, passionné de musique et auteur d'une cinquantaine de livres, « *on n'a pas fini de mesurer l'importance, la profondeur et l'originalité considérables de la contribution à la philosophie et à la culture* ».

Sous le titre « *La revue européenne du droit dessine les contours d'une "nouvelle gouvernance mondiale"* », *Le Monde* de jeudi 13 mai consacre un article à la dernière livraison de cette publication [distribuée en séance le 17 mai] qui, sous la direction scientifique de **Mireille Delmas-Marty**, réfléchit aux solutions juridiques nécessaires face aux défis globaux que sont les pandémies, la crise migratoire, les bulles financières ou la crise climatique [▶](#).

À SAVOIR

Par un arrêté du 20 avril, publié au JO du 15 mai, **Bernard Stirn** a été nommé pour un second mandat président du collège de déontologie de l'enseignement supérieur et de la recherche.

Jeudi 13 mai, **Jean-Claude Trichet** a participé virtuellement au colloque « *Delphi Economic Forum VI* » organisé à Athènes. Il est intervenu en particulier avec Pierre Gramegna, ministre des Finances du Luxembourg, sur les politiques européennes face à la crise de la COVID-19.

Vendredi 14 et samedi 15 mai, M. Trichet a présidé la réunion annuelle de la Commission Trilatérale pour l'Europe. Il a insisté, dans son discours introductif, sur l'importance du retour à une coopération multilatérale mondiale confiante que l'on peut espérer à nouveau possible avec l'administration Biden. Paul Krugman (Prix Nobel d'Économie), Axel Weber (Président d'UBS), Carl Bildt (ancien Premier ministre de Suède), Wolfgang Ischinger (Président de la conférence de Munich sur la Sécurité), Federica Mogherini (ancienne Haute Représentante de l'Union Européenne) et Sylvie Kauffman (Directrice éditoriale du Monde) ont participé à cette réunion entièrement délocalisée. Charles Michel (Président de l'Union Européenne) participera à cette réunion annuelle qui va se prolonger jusqu'au jeudi 3 juin 2021.

Mireille Delmas-Marty a participé vendredi 14 mai à une table ronde en ligne à l'invitation de la Chaire d'excellence Normandie pour la Paix pour commenter, dans un panel de juristes spécialistes du droit européen et du droit de l'environnement, une décision rendue par la Cour constitutionnelle fédérale allemande du 29 avril 2021, estimant que l'action climatique du gouvernement allemand est insuffisante car notamment manquant de détails sur les objectifs des émissions au-delà de l'an 2030. L'intervention de M. Delmas-Marty s'intitulait « *Les deux visages de la solidarité planétaire* ».